



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?La-taxe-sur-la-sante-degrade-l>

# La taxe sur la santé dégrade l'accès aux soins

- Action sociale -



Date de mise en ligne : mercredi 5 octobre 2011

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

### 4 octobre 2011 - NON à la dégradation de l'accès aux soins : pétition de la Mutualité Française

Sous prétexte de réduire le déficit exponentiel des comptes publics et de faire entrer rapidement de l'argent dans les caisses vides de l'Etat, le gouvernement fait des choix politiques très orientés, dangereux en tout cas, car ils sont susceptibles de limiter l'accès aux soins de beaucoup de nos concitoyens.

En effet, si le gouvernement est prêt apparemment à lâcher du lest, quand il s'agit de taxer les parcs d'attraction, ou sur les questions des plus values immobilières ou des niches fiscales, chères à sa majorité, il n'hésite pas en revanche à taxer fortement les mutuelles, en doublant d'une année sur l'autre les taxes sur les « complémentaires santé ».

Il faut souligner que les mutuelles, qui ont des liens anciens et étroits avec le monde syndical, qui ne reversent pas de dividendes à de multiples actionnaires (ce sont des organismes à but non lucratif) sont clairement attaquées pour les valeurs de solidarité qu'elles représentent, dans un environnement concurrentiel (le secteur des assurances) aujourd'hui des plus agressifs, où les thèses d'inspiration libérale et l'individualisme priment.

La décision politique qui a été prise par le gouvernement va malheureusement avoir pour conséquence directe d'entraîner, en 2012, une augmentation mécanique des tarifs de nos mutuelles (plus de 5% a priori). Alors que les salaires stagnent dans la Fonction publique depuis des années (refus réitéré d'augmenter le point d'indice), l'accroissement subit des taxes des « complémentaires santé » va donc toucher de plein fouet les agents publics et réduire d'autant leur pouvoir d'achat.

Dans le contexte de crise économique et financière que nous traversons, certains ménages éprouvaient déjà des difficultés à payer ces charges, pourtant utiles et nécessaires, compte tenu de la hausse continue des dépenses de santé. Il est à craindre que beaucoup d'entre eux fassent le choix, en raison de leurs difficultés financières, d'abandonner demain leur couverture santé.

Face aux désengagements de la sécurité sociale (au niveau de la couverture de base), au développement important et à l'augmentation constante des dépassements d'honoraires, aux surcoûts dus à la multiplication de nouveaux types d'examens médicaux (scanners, IRM, etc..), et à la progression inquiétante de certaines maladies (le cancer ou la dégénérescence cérébrale par exemple), liée à divers paramètres, notamment le vieillissement de la population, l'augmentation des tarifs des « complémentaires santé » risque fort, dans notre pays, d'avoir des conséquences sociales gravissimes en matière de santé. Cela va accroître inévitablement les inégalités sociales déjà constatées dans ce domaine.

Pour toutes ces raisons, l'**UNSA Fonction publique** souhaite aujourd'hui s'associer pleinement à l'action engagée par la Mutualité de la Fonction publique. Elle invite les militants et les adhérents de ses fédérations à signer et faire signer la [pétition de la MFP](#).

**Comme la MFP, comme l'UNSA Fonction Publique, réagissez et dites non résolument à la dégradation continue de notre accès aux soins, en signant en grand nombre cette pétition !**